



Les États généraux de Sainte-Anne-des-Plaines



19 janvier 2010

Table des matières

| | |
|--|-------|
| Table des matières | p.II |
| Avant-propos..... | p.III |
| Introduction | p.1 |
| Les États généraux | p.2 |
| - Définition..... | p.2 |
| - Historique..... | p.2 |
| - Les ateliers | p.2 |
| - L'échantillonnage..... | p.3 |
| Pourquoi Sainte-Anne-des-Plaines se retrouve-t-elle dans un gouffre financier ? | p.4 |
| - Les réformes gouvernementales | p.4 |
| - Le manque de leadership | p.5 |
| - Le faible taux de la valeur industrielle et commerciale par habitant..... | p.5 |
| Les embuches et les opportunités | p.6 |
| - Les embuches | p.6 |
| - Les opportunités | p.7 |
| Le rapport | p.8 |
| - 1 ^{er} objectif : Augmenter la fierté et le sentiment d'appartenance des Anneplinois | p.9 |
| - 2 ^e objectif : Assurer le développement économique à Sainte-Anne-des- Plaines | p.10 |
| - 3 ^e objectif : développer la communication au sein de la municipalité | p.11 |
| Conclusion | p.13 |
| Annexe..... | p.14 |
| - Annexe 1 : Responsables des ateliers..... | p.15 |
| - Annexe 2 : Comptes-rendus des ateliers..... | p.16 |

Avant-propos

Rapport présenté au conseil municipal de la ville de Sainte-Anne-des-Plaines, dont *Monsieur Guy Charbonneau*, maire, et les distingués membres du conseil municipal ainsi que *Monsieur Serge Lepage*, directeur général.

Ce rapport répond à une demande du conseil municipal de la ville de Sainte-Anne-des-Plaines désirant tenir une grande rencontre avec les citoyens par le biais de l'organisation d'États généraux.

Le présent document vous permet de circonscrire la démarche qui a émergée de la volonté des différents acteurs du milieu désirant redonner un sens à leur municipalité. La volonté, la détermination et la passion ont été au centre de l'action et ont animé le cheminement, la préparation et la tenue de l'événement. La force et le besoin de survie de la municipalité étaient palpables tant l'énergie qui en émanait était importante. L'engouement pour la soirée, où plus de 400 citoyens se sont présentés, montre bien l'intérêt et l'attachement de la collectivité envers leur ville, Sainte-Anne-des-Plaines.

C'est avec plaisir que je présente aujourd'hui le rapport final résumant les grandes lignes de l'événement et les conclusions tirées des différents ateliers.

Le fruit du travail d'une communauté n'a d'égal que sa volonté de le réaliser.

Julie Boivin, M. Sc.
Géographe

Introduction

La ville de Sainte-des-Plaines est située sur la couronne nord de Montréal, dans la région administrative des Laurentides. Entourée par plusieurs municipalités importantes, elle est située à l'intérieur d'un bassin de population de plus de deux millions de résidents. En novembre dernier, un nouveau conseil municipal, sous la gouverne du maire Guy Charbonneau, se rendait à l'évidence d'un fait peu reluisant : la ville est dans un gouffre financier important. Dans les semaines qui suivirent l'élection, les faits s'accumulant, le nouveau gouvernement municipal décide d'informer la population des faits et de l'appeler en renfort. « *C'est dans la concertation que nous trouverons une solution, c'est ensemble que nous ferons revivre notre Sainte-Anne-des-Plaines*¹ ».

La proposition du conseil municipal est de tenir des États généraux où tous les citoyens sont conviés, le 19 janvier 2010, à 19h00 à la salle Jean-Guy Cardinal, situé au 156, 3^e avenue à Sainte-Anne-des-Plaines. Les citoyens ont été informés de la tenue de l'événement de différentes façons dont une invitation par la poste, par le biais de leurs comptes de taxes, par le site Internet de la ville de Sainte-Anne-des-Plaines et par les différents journaux locaux.

Vous trouverez dans le présent document, la présentation des États généraux, les différentes raisons expliquant la situation financière actuelle de la ville, les opportunités et les embûches au développement de Sainte-Anne-des-Plaines, le rapport des États généraux basé sur le travail en ateliers et finalement les conclusions à tirer de cette soirée.

¹ Allocution de Guy Charbonneau, maire de Sainte-Anne-des-Plaines

Les États généraux

Définition :

La définition des États généraux se veut une rencontre entre la population et les élus. Les élus, ou les nommés selon le cas, appelle la population aux États généraux quand ça ne va pas, particulièrement sur le point financier.

Historique :

Au Moyen Âge, en France, il était coutume pour le roi d'appeler ses représentants, le clergé et la population à se rencontrer au sein d'une même salle et de discuter des problématiques financières du royaume. Entre 1302 et 1789, date des derniers états généraux en France, le roi a convoqué la population à 16 reprises. D'ailleurs, la convocation des derniers États généraux coïncide avec le début de la grande révolution française, preuve que la population lorsqu'elle prend part au pouvoir peut faire de grande chose.

Les ateliers :

Les États généraux de Sainte-Anne-des-Plaines se sont déroulés en ateliers. Les organisateurs ont proposé de travailler en ateliers afin de faciliter la discussion entre les citoyens et acteurs du milieu. Les ateliers étaient animés par des responsables soigneusement sélectionnés en fonction de leurs compétences personnelles et professionnelles. Les idées discutées lors des ateliers permettront de bâtir un plan de développement conforme aux besoins et attentes de la population.

Huit thèmes distincts ont fait l'objet d'un atelier :

1. Art, culture et patrimoine
2. Agriculture et forêt
3. Développement commercial et industriel
4. Développement résidentiel
5. Sport et loisirs
6. Vie communautaire : jeunes et aînés
7. Services sociaux et santé
8. Tourisme champêtre et écologie

L'échantillonnage :

Plus de 400 citoyens ont répondu à l'appel du maire et ont participé aux États généraux afin de forger l'avenir de leur ville. Nous pourrions donc qualifier les participants comme faisant partie d'un « *échantillonnage non aléatoire de volontaires* » puisque ceux ayant participé à l'événement sont des citoyens volontaires qui ont accepté de participer en fonction de leurs convictions personnelles et pour le bien de la collectivité.

La taille de l'échantillon, estimée à 400 participants, nous permet d'ailleurs d'avoir une marge d'erreur² de 5% sur les différentes conclusions tirées de la recherche qualitative effectuée par le biais de la tenue des États généraux de même qu'un niveau de confiance³ de 95%, toujours en rapport avec les données tirées de ces mêmes conclusions.

² La marge d'erreur représente la différence entre la valeur vraie mesurée pour une caractéristique au sein d'une population et celle estimée par le biais de l'échantillon

³ Le niveau de confiance est la probabilité que la valeur réelle de la population se retrouve au sein de l'échantillon à l'étude

Pourquoi Sainte-Anne-des-Plaines se retrouve-t-elle dans un gouffre financier ?

Les réformes gouvernementales :

Il est important de comprendre l'impact que les différentes réformes gouvernementales ont eu sur les coffres de la municipalité. « *Depuis le début des années 90, les différents paliers de gouvernement ont transféré des coûts très difficiles à absorber pour une municipalité de notre taille* ⁴ ».

D'abord, la réforme Ryan de 1992 a placé sous la responsabilité de la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines l'entretien de quelque 35 kilomètres de routes rurales pour un coût annuel d'environ 500 000 \$.

Puis, depuis 1996, nous devons payer notre part à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) qui représente un ajout de 90 000 \$ annuellement.

Ensuite, en 2001, le gouvernement provincial a obligé la participation de Sainte-Anne-des-Plaines à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui représente une quote-part annuelle pour la municipalité d'environ 200 000 \$. De plus, afin de se conformer aux exigences de la CMM, la ville est dans l'obligation d'avoir un service de police de « niveau 2 » qui fait aussi monter la facture d'environ 1 million de dollars par année.

Finalement, un nouvel ajout imminent sera la participation, toujours obligatoire, de la ville au schéma de couverture de risque d'incendie, qui viendra aussi ajouter une facture d'environ 410 000 \$ annuellement.

Au total, dans les 20 dernières années, c'est une facture annuelle d'environ 2 200 000 \$ qui a été transférée à la municipalité par les différents paliers de gouvernement.

⁴ Allocution de Guy Charbonneau, maire de Sainte-Anne-des-Plaines

Le manque de leadership

Un autre constat réalisé révèle le manque de leadership et de représentation pour aller chercher davantage de capitaux à faire entrer dans nos coffres. Par exemple, il est aberrant que la ville de Sainte-Anne-des-Plaines n'est pas droit au Pacte rural⁵ alors que 90% de son territoire est zoné agricole et que les municipalités comparables à Sainte-Anne-des-Plaines y ont accès.

Dans les dernières années, l'absence de plan de développement économique a eu l'effet d'un frein sur la lancée de la municipalité. Un plan de développement est essentiel à la vie et à la survie de l'économie d'une municipalité puisqu'il permet d'entrevoir les probabilités futures et de prévoir l'évolution financière possible sur le territoire.

Finalement, avec un regard sur le passé, on en vient à l'évidence qu'il y a eu un manque au niveau du type de constructions en milieu résidentiel. La réalité étant qu'il y a une trop grande proportion de maisons de première acquisition et il en résulte que les citoyens désirant emménager dans une résidence plus grande se voient forcés de se tourner vers des villes avoisinantes puisque la demande est plus grande que l'offre à Sainte-Anne-des-Plaines en ce qui concerne les maisons de seconde acquisition.

Le faible taux de la valeur industrielle et commerciale par habitant

Finalement, le dernier élément qui explique le gouffre financier est le fait que la valeur foncière industrielle et commerciale par habitant à Sainte-Anne-des-Plaines est de 7,53% en comparaison de 15,27% pour les villes comparables à la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines et à 17,41% pour l'ensemble du Québec. Le faible taux d'industries et de commerces prive la municipalité d'un important revenu en taxes foncières et en taxes d'affaires.

⁵ Pour plus d'informations sur le programme du Pacte rural, visiter le www.mamrot.gouv.qc.ca

Les embuches et les opportunités

Les embuches

Dans un premier temps, l'épine dans le talon de Sainte-Anne-des-Plaines, et sans aucun doute un des tous premiers problèmes à régler, est la condition et le manque des routes sur le territoire. Ces dernières sont désuètes, manquent d'entretien et ne suffisent plus à répondre à la population. Différentes problématiques au niveau de la gestion de la circulation sont régulièrement mises sur la table et le conseil municipal travaille présentement à gérer le tout. De plus, la prévision et la réalisation d'une seconde voie d'accès à la municipalité devient prioritaire puisque la route 335 n'est plus en mesure d'absorber le nombre de véhicules toujours grandissant dû, entre autres, au trafic en transit.

Ensuite, au niveau des embuches, il y a le fait que la municipalité est à la tête des eaux, donc l'absence de plan d'eau important limite la municipalité au niveau de son développement qui doit être pensé de manière à gérer efficacement et de manière durable notre ressource naturelle.

Finalement, il est noté qu'une autre embuche au sein de la municipalité est le manque de concertation. Il est essentiel de réunir la population au sein d'une même salle, de l'écouter et de travailler de concert avec cette dernière. Il faut voir la municipalité comme le plan de travail d'une population entière et non pas comme les réalisations de quelques-uns. « *C'est ensemble que nous allons travailler.* ⁶»

⁶ Allocution de Guy Charbonneau, maire de Sainte-Anne-des-Plaines

Les opportunités

La ville de Sainte-Anne-des-Plaines tient son charme de plusieurs éléments, le premier étant la grandeur du territoire, caractérisé par la présence d'un milieu naturel et vert, par une ambiance unique et une architecture champêtre.

Il y a aussi l'histoire de la ville, qui fêtera d'ailleurs en 2012 son 225^e anniversaire, et qui amène un cachet patrimonial et historique au milieu, particulièrement à la *Grand' rue*⁷. Sainte-Anne-des-Plaines est la deuxième plus ancienne ville au nord de Montréal, fondée après sa ville voisine de Terrebonne.

La proximité d'un bassin de population de plus de 2 millions de personnes à moins d'une heure de route est aussi une grande opportunité pour la municipalité. Sainte-Anne-des-Plaines peut répondre à un besoin grandissant chez les urbains de la CMM de retrouver le contact avec la nature, de renouer avec la campagne.

Finalement, la plus grande opportunité à Sainte-Anne-des-Plaines est sans doute sa population composée de gens qui ont le cœur sur la main, qui s'impliquent et qui veulent aller toujours plus loin. C'est la force qui unit les Anneplainoises et les Anneplainois et qui donne l'élan à la municipalité pour continuer d'avancer, trouver des solutions et toujours se dépasser.

⁷ Surnom donné au Boulevard Ste-Anne.

Rapport des États généraux

Afin de bien saisir les besoins et les attentes de la population, huit ateliers ont été proposés lors des États généraux. Les citoyens étaient ainsi invités à se joindre à un des ateliers afin d'y partager leurs idées, opinions et points de vue. L'atelier était animé par un responsable et tout ce qui a été discuté était pris en note par un secrétaire. C'est à partir de cet imposant remue-méninge que le rapport suivant a été établi. En moyenne, les ateliers comptaient entre 25 et 50 personnes chacun. La durée de l'atelier était d'une heure

Tel que vu précédemment, les thèmes des ateliers étaient :

1. Art, culture et patrimoine
2. Agriculture et forêt
3. Commerces et industries
4. Développement résidentiel
5. Sports et loisirs
6. Vie communautaire : jeunes et aînés
7. Services sociaux et santé
8. Tourisme champêtre et écologie.

Suite à la récolte des différentes données de chacun des ateliers, trois grands objectifs communs se sont détachés des réflexions :

Objectifs généraux :

1. Augmenter la fierté et le sentiment d'appartenance des Anneplinois
2. Assurer le développement économique à Sainte-Anne-des-Plaines
3. Développer la communication au sein de la municipalité.

Dans la partie suivante du rapport, il sera mentionné des différents buts et moyens proposés par les citoyens pour réaliser chacun des objectifs généraux ci-haut mentionnés.

Augmenter la fierté et le sentiment d'appartenance de vivre à Sainte-Anne-des-Plaines

1^{er} objectif spécifique : faire rayonner la population

Moyens :

- Mobiliser la population autour de mêmes projets
- Stimuler le bénévolat au sein de la ville
- Développer un événement rassembleur
- Promouvoir les nombreux organismes et développer la collaboration entre ces derniers
- Promouvoir les différents regroupements sportifs présents au sein de notre municipalité
- Soutenir les organismes
- Prendre soin des personnes retraitées par le biais de différents services offerts

2^e objectif spécifique : les améliorations physiques

Moyens :

- Développer des politiques d'embellissement de la ville
- Promouvoir l'esthétique de la ville, incluant la propreté au sein de cette dernière par, entre autres, l'ajout de poubelles et de bacs de récupération
- Réaliser des aménagements donnant une image uniforme
- Conserver le caractère « vert et champêtre » de la ville, entre autres, par la préservation des boisés au sein de la municipalité et par l'ajout d'arbres dans les secteurs plus résidentiels
- Améliorer les parcs présents, les patinoires et en aménager de nouveaux répondant à la diversité de citoyens (des parcs pensés pour tout le monde, de 1 an à 90 ans)

3^e objectif spécifique : mettre l'emphase sur l'histoire de Sainte-Anne-des-Plaines

Moyens :

- Focaliser les efforts sur l'attrait du patrimoine
- Promouvoir les différents lieux, tel que l'église, la maison/grange Chaumont, la Grand'rue
- Faire valoir l'importance de notre histoire
- Valoriser nos couleurs locales et nos différences

4^e objectif spécifique : Sainte-Anne-des-Plaines, une ville sportive !

Moyens :

- Valoriser tous les sports pratiqués (hockey, football, soccer, ski de fond, patin, baseball, etc.)
- Utiliser notre vaste territoire pour les sports de plein air
- Développer le potentiel du territoire pour toutes autres activités possibles à Sainte-Anne-des-Plaines, tel que la raquette, l'hébertisme, la randonnée pédestre, l'équitation, etc.

Assurer le développement économique à Sainte-Anne-des-Plaines

1^{er} objectif spécifique : Développer le tourisme

Moyens :

- Mettre en valeur le patrimoine bâti et l'histoire
- Focaliser sur la piste cyclable comme étant un véritable moteur de développement pour Sainte-Anne-des-Plaines
- Se concentrer sur l'aspect vert de notre ville pour attirer la population de la CMM sur notre territoire
- Valoriser la présence de sports motorisés en hiver par le biais des pistes de QUAD et de motoneiges
- Développer l'agrotourisme (exposition agricole, circuits, sentiers pédestres, équitation ...)
- Privilégier le style « forfait »
- Développer des activités uniques et ce tant en hiver qu'en été, telles que :
 - Fête du rodéo ou Fête des neiges, tipi, glissade ...
 - Festival (même type que Halloween, fraises ...)
 - Carnaval

2^e objectif spécifique : Supporter les industries et les commerces

Moyens :

- Réduire les fuites commerciales en augmentant la diversité offerte
- Soutenir les différentes entreprises déjà présentes chez-nous
- Privilégier la venue tant de grandes entreprises que de petites entreprises (PME) à Sainte-Anne-des-Plaines
- Agrandir le parc industriel
- Faire du recrutement auprès des entreprises de toutes tailles
- Proposer aux commerçants d'allonger leurs heures d'ouverture pour s'ajuster aux horaires des travailleurs pour réduire les fuites commerciales
- Soutenir la CORDEV
- Faire rayonner les commerces qui se trouvent déjà sur le boul. Ste-Anne
- Soutenir l'achat local

3^e objectif spécifique : Améliorer les routes et le transport

Moyens :

- Privilégier l'établissement d'une seconde voie d'accès au sein de la ville pour assurer la fluidité de la circulation
- Ajouter au nombre de liens desservis par le transport en commun
- Ajouter des abris bus sur le territoire

4^e objectif spécifique : Soutenir le développement résidentiel

Moyens :

- Privilégier la construction de résidences de deuxième acquisition afin de diversifier l'offre résidentielle de la municipalité
- Mettre en place des incitatifs pour attirer la population, tel que congé de taxe, réduction de la taxe de bienvenue, subvention au 1^{er} achat, subvention à la rénovation.
- Favoriser la main d'œuvre locale
- Augmenter la sécurité dans les quartiers (dos d'ânes, plus d'arrêts obligatoires ...)
- Régler le problème d'accès à la municipalité avant de pousser le développement résidentiel
- Construire une résidence pour personnes âgées

Développer la communication au sein de la municipalité

1^{er} objectif spécifique : La concertation

Moyens :

- Voir au sein des organismes les différents potentiels de chacun afin de les mettre au service de la population entière.
- Organiser des « dîners-causeries » pour les organismes afin qu'ils puissent discuter en toute liberté
- Assurer le lien entre les jeunes et les aînés

2^e objectif spécifique : Développer la visibilité de Sainte-Anne-des-Plaines

Moyen :

- Développer un slogan pour « vendre la ville »
- Mettre des affiches « Bienvenue » et « au revoir » aux différents endroits stratégiques (entrées et sorties) de la ville.
- Afficher la ville dans différents bulletins régionaux et provinciaux afin de la faire connaître (pourrait être bénéfique pour le développement résidentiel...)

3^e objectif spécifique : Développer la communication

Moyens :

- Que la municipalité fasse davantage de représentations auprès des divers paliers de gouvernement pour régler plusieurs problématiques qui affectent Sainte-Anne-des-Plaines, dont
 - Le manque de médecins de famille et/ou de cliniques médicales
 - Le manque de places dans les établissements pour personnes retraitées
 - Les difficultés financières en lien avec notre participation à la CMM
 - L'éligibilité de notre ville au Pacte rural
- « Utiliser » la population au besoin afin d'appuyer les représentations à faire auprès de toute instance gouvernementale
- Développer la communication entre le citoyen et la municipalité par le biais de bulletins d'information réguliers promouvant les différents services offerts
- Développer la communication entre les différents organismes et créer un bottin des organismes
- Publier un calendrier des événements offerts par la ville ET par les organismes
- Préparer un « Guide du citoyen » pour les nouveaux arrivants
- Faire la promotion des différents commerces présents sur le territoire de la municipalité

Conclusion

Pour conclure, il est important de souligner la réussite inédite de la soirée du 19 janvier 2010. La présence, l'énergie et le dynamisme des participants démontrent bien leur intérêt et leur attachement envers leur municipalité. Les États généraux de Sainte-Anne-des-Plaines auront rempli un mandat bien précis que s'était donné le nouveau gouvernement municipal : écouter la population.

De toutes les idées partagées lors de cette rencontre, certaines ont émergé avec plus d'ardeur et de volonté. Entre autres, on a insisté sur l'importance de développer le tourisme à Sainte-Anne-des-Plaines. Dans presque tous les ateliers, le tourisme est présenté comme étant un moyen de développement économique mais aussi comme étant un moteur à la plupart des autres objectifs, tel que faire rayonner nos couleurs locales, partager la culture et l'histoire de notre municipalité, amener des nouveaux citoyens à choisir notre ville comme lieu de résidence, développer des emplois directs et indirects, etc.

Également, un autre point important partagé par l'ensemble de la population est l'émergence ou la création d'un événement rassembleur tel que connu par le passé avec le festival des fraises, le festival de l'Halloween ou encore les fêtes du Bicentenaire. Il est donc essentiel pour les citoyens de faire renaître ce genre d'événement à Sainte-Anne-des-Plaines car la population développe à ce moment un sentiment d'appartenance envers sa municipalité.

Finalement, nous tenons à remercier les Anneplainoises et les Anneplainois, ainsi que tous les acteurs du milieu qui ont choisi de prendre part aux États généraux et ainsi décider du sort et de l'avenir de leur municipalité. Dans les semaines à venir, les intervenants municipaux pourront bâtir un plan de développement basé sur les besoins, les attentes, les désirs et les rêves de la population. L'espoir est au rendez-vous à Sainte-Anne-des-Plaines.

Annexe 1 : les responsables des ateliers

Art, culture et patrimoine

- Responsable : Denys Gagnon
- Secrétaire : Suzie Lévesque

Agriculture et forêt

- Responsable : France Majeau
- Secrétaire : Yvan Bastien

Commerces et industries

- Responsable : Stéphane Chouinard
- Secrétaire : Christian Leclair

Développement résidentiel

- Responsable : Yves Lauzon
- Secrétaire : Michel Messier

Sports et loisirs

- Responsable : Julie Bellerose
- Secrétaire : Alain Lacasse

Vie communautaire : jeunes et aînés

- Responsable : Alain Roy
- Secrétaire : André Labelle

Services sociaux et santé

- Responsable : Alain Cassista
- Secrétaire : Serge Lepage

Tourisme champêtre et écologie.

- Responsable : Chantal Fournier
- Secrétaire : Alexandre Blais

Annexe 2 : Comptes-rendus des ateliers

Les différents sujets abordés dans les ateliers ont tous été pris en note par le secrétaire. C'est par le biais de ces notes qu'a été construit le rapport des États généraux.

Vous retrouverez donc dans les pages suivantes, les idées, commentaires et opinions pris en notes pour chacun des ateliers.

Art, culture et patrimoine

- Une vingtaine de personnes ont participé à cet atelier. Les participants étaient des gens ayant des intérêts et/ou compétences dans ce milieu. Nous avons des gens passionnés par l'histoire, la généalogie, le patrimoine et l'architecture, des conteurs, des écrivains, des collectionneurs d'art, etc.
- Un constat auquel tous étaient unanimes, c'est que la ville de Sainte-Anne-des-Plaines possède une richesse culturelle très évidente de par son patrimoine bâti, son histoire et les particularités architecturales de plusieurs bâtiments. On doit valoriser tout cela, mettre en évidence nos couleurs locales et exploiter nos différences.
- **La Maison des Prêtres Chaumont** est le bâtiment patrimonial le plus important et le seul qui soit reconnu par le Ministère. C'est la pierre angulaire de notre vieux Sainte-Anne. Il est important que cet endroit soit privilégié et conservé. On se questionne sur la vocation de la Maison maintenant et elle ne devrait pas seulement servir comme locaux. On aimerait qu'elle retrouve sa vocation historique et patrimoniale.
- **L'église** est aussi un élément important de notre patrimoine. De style byzantin allemand, elle est unique en Amérique. On doit trouver des moyens et des activités pour la financer et la faire revivre de façon active.
- **La Grand' Rue** (Boul. Ste-Anne), les 2^{ième}, 3^{ième} et 5^{ième} avenues ainsi que les rues St-Isidore, St-Édouard et St-Joseph font parties du périmètre patrimonial à mettre en valeur et à protéger. On suggère de faire un échantillonnage du patrimoine bâti, en mettant en évidence les bâtiments. Par exemple, en installant des plaques, des visites guidées avec écouteurs, rallyes, etc.
- Le poste de pompier ne cadre pas vraiment avec la vision patrimoniale de la rue. On aimerait lui donner une autre vocation à savoir, centre pour les jeunes, atelier de musique, salle d'exposition ou autres, mais garder une vocation culturelle.
- On suggère d'avoir une vision à long terme pour nos événements, de privilégier les activités récurrentes, saisonnières au lieu de grands festivals qui ne durent qu'une journée ou deux et avoir des expositions permanentes.
- Par une concertation du milieu, on se rend compte que beaucoup de personnes ont des intérêts et des compétences au niveau des arts et de la culture et qu'il faudrait mettre toutes ces ressources ensemble afin de permettre la réalisation d'activités intéressantes pour le milieu.
- On constate aussi qu'il n'est pas nécessaire de tout réinventer. On peut bonifier les activités qui existent déjà en se joignant à elles, en y ajoutant des

éléments. Ex : marche au flambeau qui existe déjà, activités avec les différentes associations ou OSBL (église) etc.

- L'implication des bénévoles est essentielle au bon fonctionnement et au succès de tous les événements. Il faut retrouver cette fierté et donner le goût aux gens de s'impliquer tout comme c'était lors des festivités du 200^{ième} anniversaire.
- Une de nos grandes richesses, c'est la jeunesse de Sainte-Anne-des-Plaines. Il faut dynamiser et aller chercher les jeunes âgés de 15 à 25 ans afin de les impliquer et les mettre à contribution. Des activités telles que le théâtre, la poésie, la photographie et le cinéma sont des domaines qui peuvent être associés aux jeunes et à l'histoire ainsi qu'au patrimoine de notre ville.
- On constate aussi un manque de locaux et d'endroits adéquats pour les activités culturelles. Pour faire de la peinture et du théâtre, l'environnement doit être propice à ces activités. L'éclairage, la grandeur et la chaleur d'une pièce font toute la différence. C'est toujours difficile de faire de l'art sous des éclairages de néon.
- On souligne l'importance de mobiliser les gens à venir participer à nos activités. C'est une chose d'organiser des événements, mais il faut que les gens y participent activement, ce qui est souvent difficile lors de plusieurs événements.

En conclusion, on doit retrouver l'âme de Sainte-Anne-des-Plaines et tous ensemble, mettre la main à la pâte et nos énergies et compétences en commun.

Agriculture et forêt

Développer l'agrotourisme

- Chevaux, sentiers équestres, sentiers pédestres
- Exposition agricole
- Circuits agrotouristique, petits fruits
- Cartes touristiques avec attraits touristiques
- Petit marché dans le stationnement du Métro
- La magie du village, le circuit du paysan
- La fête du village, tipi, glissade
- Garder la Grand'rue
- Rodéo
- Musée agricole (avec fonctionnement de la vieille machinerie)
- Guide d'accueil avec cartes détaillées des commerces, paniers avec bottin de Ste-Anne
- Utiliser le côté champêtre et la venue de la prochaine piste cyclable comme moteur au tourisme
- Restaurer les vieilles bâtisses
- Installer des enseignes « Bienvenue à Sainte-Anne-des-Plaines »

Place des forêts

- Protéger les boisés, garder le caractère champêtre
- Conserver les arbres sur les nouveaux terrains résidentiels
- Mettre une loi sur le fait d'empêcher la coupe d'arbres dans le résidentiel
- Amendes pas assez élevées pour la coupe des arbres dans les projets résidentiels

Développement commercial et industriel

COMMERCANTS

- Les commerçants doivent avoir des prix compétitifs et des heures d'ouverture adaptées à la population anneplaineoise.

CORDEV

- Adhérer à la Cordev
- Augmenter la cotisation à 100\$ avec plus de services.

LOCAUX COMMERCIAUX

- Les coûts de loyer sont très élevés pour les jeunes entreprises qui veulent démarrer.
- Inciter la population locale à consommer localement.
- Éviter ou amenuiser les fuites commerciales.
- Augmenter la diversité commerciale (Ex : souliers pour enfants, lingerie familiale).
- Un intervenant a mentionné qu'il n'était jamais facile d'ouvrir un commerce et de fidéliser sa clientèle et ce, peut importe la ville où l'on ouvre ce commerce, il faut y travailler fort et être présent.
- Un intervenant a mentionné qu'il voyait la piste cyclable comme un moteur de développement économique.
- Il a été mentionné également de donner de la visibilité aux commerçants en faisant connaître les produits vendus par des publicités et des 5 à 7. Impliquer la Cordev dans ce genre d'événement.
- Fidéliser la clientèle est un défi que les commerçants doivent relever.
- Les commerçants doivent se prendre en main et être agressifs. Ils doivent mieux communiquer, être complémentaires et chercher à s'améliorer dans leur attitude.

PARCS INDUSTRIELS

- Une administration municipale a créé un parc industriel et il s'est développé rapidement.
- Quelques intervenants ont proposé d'agrandir le parc industriel et suggérer de recruter de grosses industries.
- Un intervenant a mentionné qu'il faut encourager la création de plusieurs petites PME créatrices d'emplois. Ce genre d'entreprises est tout aussi favorable dans une ville que les grosses entreprises.

ROUTE

- Quelques intervenants ont mentionné le manque de route d'importance.
- D'autres ont mentionné qu'il ne faut pas attendre les routes pour partir une entreprise. (L'exemple du garage François Thouin a été soulevé).

VILLE

- Une intervenante a mentionné de mieux vendre la ville avec un slogan de manière à dégager un rayonnement de celle-ci et d'afficher et publiciser ce slogan.
- Mieux exploiter les forêts, les grands espaces. Devenir le terrain de jeux des Montréalais.
- Viser une ville champêtre avec des sports comme la raquette, le ski de fond et le vélo.
- Construire un centre pour personnes âgées pour garder les gens âgés dans leur ville. Plusieurs quittent la ville par manque de place. L'intervenant travaille au Centre Drapeau Deschambault et a constaté ce fait.
- La rue principale (Le Vieux Village) a un potentiel indéniable et il faut l'exploiter.
- Créer un carnaval pour que les gens se rencontrent dans la rue. Créer des événements rassembleurs.
- Un intervenant a soulevé la question de taxer les terrains vacants de manière à stimuler le développement.

SOJET

- Des intervenants ont soulevé le bon travail de la Sodet par leur soutien et conseils judicieux.
- La structure de la Sodet est bonne et a aidé des entreprises à démarrer sur de bonnes bases.

Développement résidentiel

- Est-il possible de connaître, pour le futur, les emplacements où le dézonage agricole est possible ;
- Ne peut-on faire la vente de Ste-Anne-des-Plaines concernant le développement résidentiel dans des journaux à grande distribution
- Est-ce que les infrastructures existantes (aqueduc, égout) peuvent prendre davantage de résidences, ex. : boul. Ste-Anne ;
- À très court terme, quels sont les emplacements où il est possible de développer rapidement ? En faire l'inventaire et les publier ;
- Établir un slogan pour SADP, ex. À Mirabel la vie est belle, Ste-Sophie une ville à découvrir ;
- À quand une résidence pour personnes âgées ? Un bâtiment en hauteur possible ? Une résidence libérerait des bâtiments actuellement occupés par des personnes âgées et mettrait ces dernières à la disponibilité de jeunes ménages ;
- Peut-on penser, pour les nouveaux développements, à construire des fossés pour recharger les nappes phréatiques ;
- Il y a un manque flagrant d'arbres dans la zone urbaine. Ne peut-on développer un réseau de mini parcs ;
- Il est impératif de développer un plan de transport pour les nouveaux développements ;
- Pour les nouveaux développements, les planifier moins denses, avec plus d'arbres conservés et avec de plus grands terrains ;
- Mettre en place des incitatifs tels : a) congé de taxes (période pré établie) pour les nouveaux citoyens, b) subvention pour premier achat c) subvention à la rénovation ;
- Pour les nouveaux développements, favoriser la main d'œuvre locale ;
- Construire des maisons pour 2e acheteur (plus luxueuse) pour éviter la fuite de cette catégorie de citoyens ;
- Selon MM Grenon et LeSieur, la clientèle actuelle est de 1e maison ;
- Vendre SADP par de la publicité sur la qualité de vie et autres points ;
- Implanter une gare intermodale au bout du Trait Carré ;
- En raison de la déficience du réseau routier, il est difficile d'amener de nouvelles gens à SADP ;
- Lors de la réfection de la courbe Monette, y a-t-il une voie de prévue pour éviter la congestion de la 335 ;
- La Police n'est pas suffisamment présente ;
- Concernant la construction de dos d'âne, les avis sont partagés. Certains disent qu'il faudrait les enlever en totalité, d'autres disent qu'il faudrait en ajouter. Concernant cette dernière option, prendre ceux de Bois-des-Filions comme exemple

Sport et loisirs

- Améliorer le réseau des sentiers de ski de fond ;
- Améliorer l'entretien des sentiers de ski de fond par l'achat d'équipements spécialisés ;
- Aménager une glissade ;
- Améliorer le réseau des sentiers de raquettes (Cabane à sucre Rosaire Gagnon et au Parc des Méandres) ;
- Aménager un refuge chauffé pour le ski de fond et la raquette ;
- Améliorer les patinoires pour le patin libre ;
- Aménager une patinoire réfrigérée ;
- Aménager des BEAUX parcs (bancs, fleurs, etc.) ;
- Développer le parc des Méandres comme le parc Bois-Belle-Rivière, Mirabel ;
- Travailler sur le projet de la piste cyclable pour permettre aux familles de faire de belles randonnées ;
- Aménager des jeux d'eau dans les parcs ;
- Unifier des sports d'été et d'hiver dans un même parc afin d'effectuer des économies d'entretien et de surveillance ;
- Augmenter le nombre de parcs de 0 à 5 ans ;
- Augmenter des activités dans les parcs ;
- Diversifier les activités et rentabiliser l'espace dans les parcs ;
- Faire la promotion des bénévoles (toujours les mêmes personnes qui s'impliquent) ;
- Favoriser les sports équestres ;
- Avoir des ressources (employés de la ville) de plus pour supporter les bénévoles dans l'organisation de leurs activités ;
- Organiser une compétition de pompiers ;
- Organiser une fête agricole et fête de la famille ensemble (visite à la ferme) avec tir de tracteur, épluchette de blé d'inde ;
- Organiser une fête avec rodéo - équestre ;
- Améliorer notre affichage pour les activités communautaires ;
- Aménager des plus beaux sites d'affichage ;
- Conserver notre poumon vert (forêts) ;
- Aménager un cinéma extérieur (se servir de la pente de la glissade) ;

Vie communautaire : jeunes et aînés

- développer une interaction les jeunes et les aînés ;
 - fermières ont une activité tricot - informatique avec la maison des jeunes
- créer des jardins communautaires avec nos aînés comme professeur
- éliminer les chevauchements dans le soutien aux résidents
- harmoniser les activités de levées de fonds
- avoir un guichet unique : c'est la vocation du CAR mais il n'est pas assez connu
- publier un bottin des organismes qui décrirait leur mission, leurs activités, leurs coordonnées etc. l'article pourrait être écrit par chacun des organismes puis publié et distribué par la ville
- comme la personnalité du mois, à l'occasion souligner un organisme
- accueillir les nouveaux résidents avec un bulletin des services offert par la ville et les organismes (guide du citoyen)
- développer le centre ville et promouvoir l'achat local
- faire connaître et soutenir notre troupe de théâtre amateur

Priorités

- créer une synergie entre la jeunesse et nos aînés
- développer une fierté de vivre à Ste-Anne
- publier un bottin des organismes avec leur mission
- garder l'harmonie entre la ville et les organismes - les organismes présents ont félicité le nouveau conseil pour leur très grande collaboration
- avoir un guichet unique pour les services - ex. le CAR

Résumé pour la plénière

- développer une vie communautaire forte
- désir d'harmonisation et de concertation
- besoin de plus de communication
- développer des outils pour servir et impliquer plus de citoyens

Services sociaux et santé

- SADP ratio médecin de 0,44/1000 habitants (6 médecins pour 14 000 pop.) alors que 0,87 pour les Laurentides et 1,03 pour le Québec
- Locaux près du Jean Coutu utilisés à 25%
- Vieillesse de la population, impact sur la mobilité de ces personnes
- Dans le calcul du nombre de médecin pour notre RLS (réseau local de service), est-ce que les médecins de la prison sont inclus ?
- N'avons plus de services sociaux sur le territoire. Avant, pouvait rencontrer T.S., psychologue... au point de service du CLSC.

Besoins :

1. Accès à médecins famille
2. Accès à médecins sans rendez-vous

Idée d'avoir recours à une coop rejetée par les gens

Quoi faire ?

- Représentation auprès du CSSS afin que la population de SADP ait sur son territoire accès à des services qui représentent le poids démographique au sein du RLS (réseau local de service). % de services équivaut à son % de population dans le RLS. Actuellement, prise de sang et vaccination seulement. Locaux près du Jean Coutu pourraient être utilisés.
- Faire des représentations pour que les heures/médecin à SADP soient reconnues comme des heures hôpital/urgence. Ça a déjà été le cas auparavant mais plus maintenant.
- Appuyer politiquement les médecins qui travaillent actuellement à la mise en place d'un GMF (groupe de médecine familiale)
- Faire des représentations auprès de notre député M. Rathé et auprès de la ministre responsable de notre région Mme Courchesne.
- Si ces actions ne fonctionnent pas, passer à des actions médiatiques (conférences de presse, émissions télé et coups d'éclats). Faire parler de nous et démontrer l'inaction des gens responsables de ce dossier.
- Recenser les services santé et sociaux dans les municipalités de notre classe. Développer un argumentaire.
- Faire une petite/grande séduction auprès des jeunes médecins. Développer des avantages à venir pratiquer à SADP.
- Un citoyen a proposé qu'on utilise une approche business, développer une « clinique hybride » où il y aurait des médecins désaffiliés de le RAMQ et d'autres affiliés. Les gens auraient à payer pour les médecins désaffiliés mais pourrait-il y avoir un rabais (financé comment ? ça ce n'est pas clair) pour les résidents de SADP ?
- Face au vieillissement de la population, développer le soutien à domicile.

Tourisme champêtre et écologie

Tourisme champêtre :

- Raquettes en flambeau
- Exploiter la piste de ski de fond
- Sentier d'interprétation de la nature
- Restauration v/s motoneiges
- Cabane à sucre
- Promotion inadéquate
- Cyclotourisme
- Manque de places pour dormir
- Développer le principe de forfait : plusieurs activités, ex. « Un dimanche à la campagne » avec une structure d'accueil, plusieurs activités selon la saison incluant les haltes repas, les navettes ...
- Selon les spécialités, produits du terroir avec kiosques de promotion
- Manque d'infrastructures pour supporter toutes les activités
- Route de contournement : bruit, pollution, dommages aux infrastructures
- Rivière Lacorne : piste cyclable + pédestre qui se rejoint aux différents points d'intérêt, tel que le Parc St-Gabriel
- Centre touristique : manque de visibilité
- Apparence champêtre : esthétique de la rue
- Patinoire sur la rivière Lacorne
- Festi-vert
- Les jardins privés : visite des différents jardins privés à SADP
- Piste de ski de fond derrière ciment Lacasse : Relier ce parc au parc des Méandres pour établir un circuit tout au long du ruisseau Lacorne.
- Déblayer la piste cyclable en hiver

Écologie :

- Abribus = poubelles ; bancs = poubelles
- Besoin d'embellir notre ville, penser aux piétons qui ensuite affectent les commerces
- Poubelles à trois compartiments : papier, plastique et verre
- Aucun achat local de la ville pour le compost : se servir des espaces publics
- Creuser un petit lac dans le parc des Méandres (ex. Parc Charbonneau à Rosemère)
- Manque d'activités pour les enfants, surtout l'hiver
- Agrandir la bande verte
- Participation du privé : des commerces ont avantage à s'investir
- Labyrinthe dans les champs de maïs
- Styromousse à bannir dans la ville.